

# Musicien.ne Intervenant.e en milieu scolaire



Offre n° 0063231101254056

Publiée le 14/11/2023

## Synthèse de l'offre

**Employeur :** COMMUNE DE CLERMONT FERRAND

10 rue philippe marcombes  
63000 Clermont ferrand

**Site web de l'employeur :** <http://https/ici.clermont.fr>

**Lieu de travail :** Clermont ferrand

**Poste à pourvoir le :** 01/01/2024

**Date limite de candidature :** 14/12/2023

**Type d'emploi :** Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent

**Durée de la mission :** 8 mois

**Nombre de postes :** 1

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Culture > Enseignement artistique

**Grade(s) recherché(s) :** Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe

**Métier(s) :** [Enseignant ou enseignante artistique](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui ([Art. L332-13 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un remplacement d'un agent. Le contrat proposé est à durée déterminée, dans la limite de la durée d'absence de l'agent remplacé.

**Temps de travail :** Temps non complet, 10h00 hebdomadaire

**Management :** Non

### Descriptif de l'emploi :

Sous l'autorité du Responsable du Service Éducation Artistique et Culturelle, vous êtes chargé.e d'initier les enfants à l'éveil musical et à l'expression corporelle dans le cadre des orientations de la politique culturelle et éducative de la Ville. Vous initiez les enfants à la découverte de l'expression musicale à partir de dispositifs pédagogiques axés sur le rythme et le mouvement, l'écoute, l'interprétation, l'expression corporelle, la pratique vocale et la pratique instrumentale. Vous proposez des démarches artistiques d'exploration, d'invention et de création.

### Missions / conditions d'exercice :

Vous travaillez en partenariat étroit avec les enseignants et élaborez conjointement le contenu et le déroulement des projets musicaux pour chaque classe. Vous apportez vos compétences de musicien.ne dans la classe en amenant les élèves à développer leur sensibilité et le plaisir musical.

Vous contribuez à la valorisation des projets dans les écoles et aux productions scéniques, notamment lors du Festival Musiques organisé et porté par l'équipe des 15 musicien.ne.s intervenant.e.s de la Ville.

Vous participez à la dynamique et à la réflexion pédagogique collective dans le cadre des réunions de concertation et des projets transversaux avec l'ensemble de l'équipe.

En agissant comme médiateur.rice culturel.le, vous participez à l'animation du projet culturel de la Ville de Clermont-Ferrand en mettant en lien les écoles et les acteurs culturels du territoire tels que la Coopérative de Mai, Clermont Auvergne Opéra, Les Brayauds, l'Orchestre national Auvergne-Rhône-Alpes, le festival Musiques Démesurées.

Vous faites le relais entre le monde de l'école et son environnement artistique.

**Profils recherchés :**

Titulaire d'un Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (diplôme exigé), vous montrez un attachement fort à l'accessibilité de l'enseignement artistique. Disponible, dynamique et créatif.ve, vous faites preuve de qualités relationnelles, d'organisation, de coordination et de pédagogie. Vous êtes ouvert.e à diverses esthétiques musicales et êtes intéressé.e par l'art et la culture. Vous appréciez le travail en équipe.

## Contact

**Contact :** 0473426363

**Lien de candidature :** <https://ici.clermont-ferrand.fr>

**Informations complémentaires :**

HORAIRES : poste 10h hebdomadaires

P.D.A., contrat collectif maintien de salaire, comité d'activités sociales et culturelles

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter : le service Recrutement et mobilité professionnelle au 04.73.42.37.75.

Adressez votre dossier de candidature :

En ligne sur : <https://ici.clermont-ferrand.fr>

Ou par voie postale à :

M. le Maire de Clermont-Ferrand □ Direction des Ressources Humaines -

Hôtel-de-Ville □ B.P. 60 □ 63033 CLERMONT-FD CEDEX 1

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.